

N° 2023-046

Le Maire de la Commune de Carignan de Bordeaux
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-2, L.2213-1, L.2213-65 et L.2331-4, 8,
Vu le décret N°2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la partie réglementaire du Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2 et R411-1 à R411-32,
Vu la demande présentée le 17 mars 2023 par CDC pour l'entreprise KILOUTOU MODULE impasse des Villas 333700 Mérignac, pour l'enlèvement des bâtiments Modulaires 5, rue de Verdun 33360 Carignan de Bordeaux ;
Considérant, que la demande de retrait des bâtiments modulaires de la voie publique revêt un caractère exceptionnel et qu'elle apparaît justifiée au regard du but poursuivi,
Considèrent, qu'il est nécessaire, de barrer la rue de verdun depuis chemin de la Brette vers rue Augustin Daureau ;
Considérant, qu'il importe de prendre toutes dispositions afin de garantir la sécurité des usagers pendant le chantier,

ARRETE**ARTICLE 1 -**

L'entreprise Kiloutou Module dans le cadre de la fin des travaux de la crèche « le Petit prince », est autorisée à l'enlèvement des bâtiments modulaires, 5 rue de Verdun 33360 Carignan de Bordeaux. Une déviation sera mise en place par la rue Plein ciel, Route de Tresses et Rue de Verdun.

ARTICLE 2 -

L'enlèvement se fera sur chaussée le lundi 03 avril 2023 de 9h30 à 11h30.

ARTICLE 3-

La signalisation et la matérialisation du chantier seront à la charge de l'Entreprise et **la réglementation en vigueur devra être rigoureusement respectées**. Toutes dispositions seront prises pour la sécurité des usagers de la voie publique (signalisation temporaire, cohérente, visibilité des carrefours, panneaux sortie de camions etc...).

ARTICLE 4-

Au terme de l'occupation, le bénéficiaire désigné à l'article 1 du présent arrêté s'engage à remettre les lieux en état. A défaut ou en cas de dégradations, une contribution spéciale pourra être exigée.

ARTICLE 5 - ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Commandant de la Caserne des Pompiers de Bordeaux.
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Latresne.
CDC Parc d'activités 8 rue Newton, 33370 TRESSES.
Entreprise KILOUTOU MODULE impasse des Villas 333700 Mérignac.

Fait à Carignan de Bordeaux
Le 17 mars 2023

Le Maire,

Thierry GENETAY



